

## Légende

### Règlement Graphique

#### Zonage

-  UA : Zone urbaine de centre ancien
-  UAa : Secteur de la zone UA
-  UG : Zone urbaine résidentielle
-  UH : Zone urbaine résidentielle
-  UE : Zone urbaine d'équipements
-  UZ : Zone urbaine à vocation économique
-  AUh : Zone à Urbaniser
-  N : Zone Naturelle
-  Nrn : Secteur de la Zone naturelle lié à la réserve naturelle
-  A : Zone Agricole
-  Ap : Secteur Paysager de la zone Agricole

#### Prescriptions surfaciques

-  Espaces Boisés Classés
-  Éléments naturels à préserver au titre de l'article L151-23
-  Lisières des massifs de plus de 100 ha
-  Zones humides à préserver au titre de l'article L151-23
-  Bande d'implantation obligatoire
-  Emplacements réservés
-  Éléments du patrimoine bâti à préserver au titre de l'article L151-19
-  Parc paysager à préserver au titre de l'article L151-19
-  Secteurs qui comportent des Orientations d'Aménagement et de Programmation

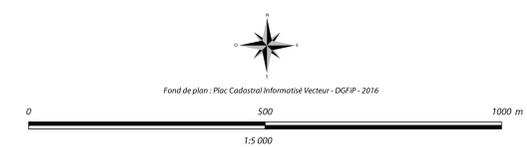
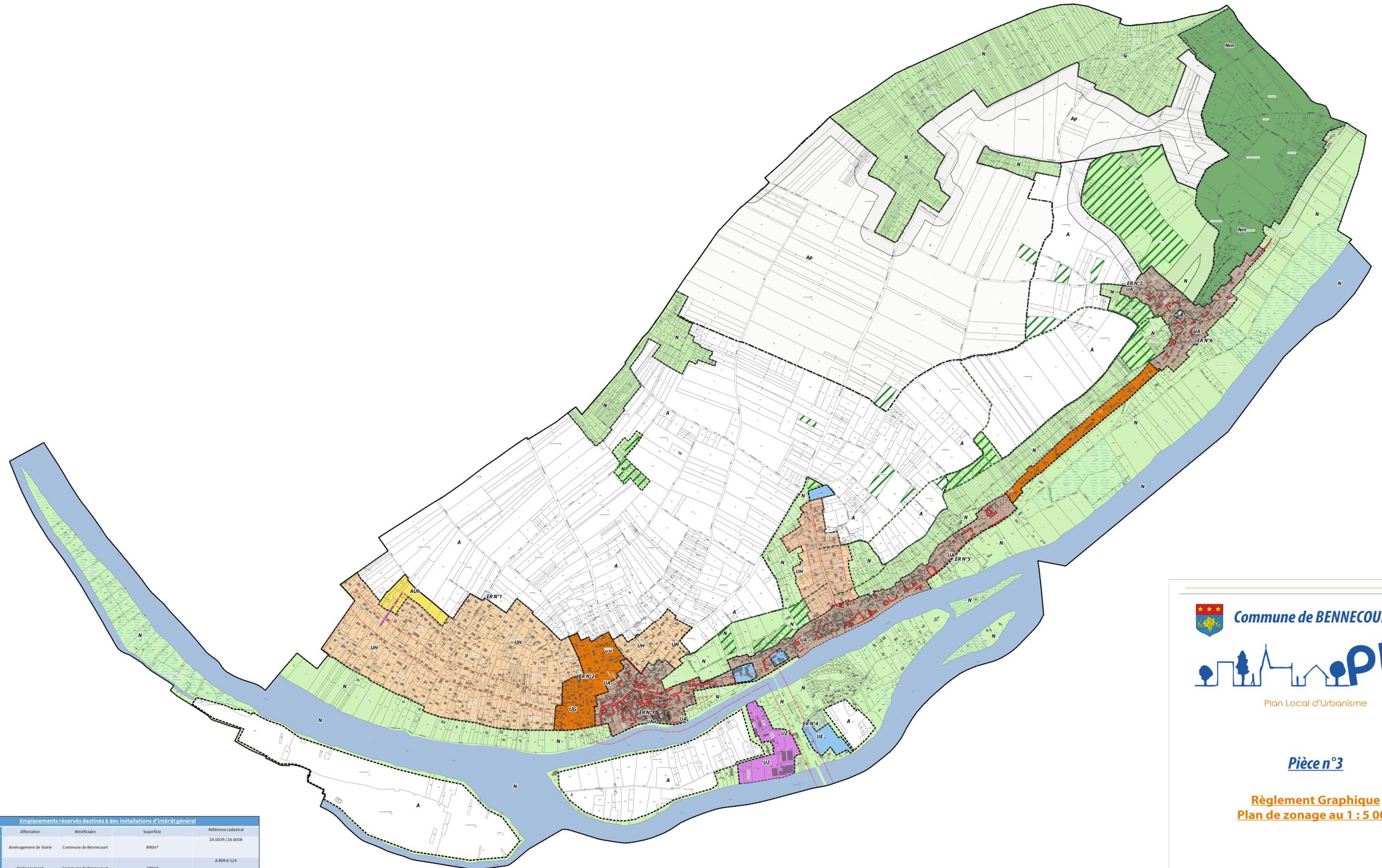
#### Prescriptions linéaires

-  Éléments de patrimoine bâti à préserver au titre de l'article L151-19
-  Voies douces à préserver au titre de l'article L151-38
-  Voie à créer au titre de l'article L151-38

#### Informations surfaciques

-  Couloirs de nuisances sonores

Emplacements réservés destinés à des installations d'intérêt général			
Numéro	Affectation	Bénéficiaire	Superficie
ER_1	Aménagement de Voirie	Commune de Bennecourt	890m <sup>2</sup>
ER_2	Stationnement	Commune de Bennecourt	200m <sup>2</sup>
ER_3	Développement d'Équipement	Commune de Bennecourt	600m
ER_4	Aménagement paysager	Commune de Bennecourt	3000 m <sup>2</sup>
ER_5	Stationnement	Commune de Bennecourt	770 m <sup>2</sup>
ER_6	Stationnement	Commune de Bennecourt	230 m <sup>2</sup>
ER_7	Stationnement	Commune de Bennecourt	240 m <sup>2</sup>



 **Commune de BENNECOURT**

 **PLU**

Plan Local d'Urbanisme

### Pièce n°3

### Règlement Graphique Plan de zonage au 1 : 5 000

*Vu pour être annexé à la délibération approuvant le Plan Local d'Urbanisme*

 <b>Département des Yvelines</b>	 <b>COMMUNE DE BENNECOURT</b>
 <b>Euclid Eurotop</b>	Prescrit le : 23 / 03 / 2015 Arrêté le : 22 / 06 / 2017 Approuvé le : 12 / 04 / 2018

33 Bis de l'Isar  
79000 POUILLEY  
Tél. 02 38 71 42 32  
urbanisme@euclid-eurotop.fr